

La Croix. 13/09/1907.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).

# LA CROIX

A. B. C. — VENDREDI 13 SEPTEMBRE 1907

FRANCE (Un an) 2 fr. 50 (Six mois) 1 fr. 50 (Trois mois) 1 fr. 00 (Un mois) 0 fr. 30  
ALGERIE (Un an) 2 fr. 50 (Six mois) 1 fr. 50 (Trois mois) 1 fr. 00 (Un mois) 0 fr. 30  
CROIX ET PÉRIODIQUES (Un an) 2 fr. 50 (Six mois) 1 fr. 50 (Trois mois) 1 fr. 00 (Un mois) 0 fr. 30  
CROIX ET PÉRIODIQUES (Un an) 2 fr. 50 (Six mois) 1 fr. 50 (Trois mois) 1 fr. 00 (Un mois) 0 fr. 30

25<sup>e</sup> ANNÉE  
Édition & Administration  
5, RUE BAYARD — PARIS-VIII<sup>e</sup>  
Adresse télégraphique : CROIX-PARIS

QUOTIDIEN 5 CENTIMES  
N° 7502  
TÉLÉPHONE (3 lignes) : 534-80, 535-80, 536-80

ABONNEMENTS DÉPARTEMENTAUX  
La Croix est envoyée à l'abonnement par mandat postal.

ABONNEMENTS ÉTRANGERS  
Pour les pays où le mandat postal n'est pas en usage, les abonnements doivent être payés en espèces par mandat international ou par chèque.



ADVENIAT REGNUM TUUM  
Dieu protège la France!

PARIS, 12 SEPTEMBRE 1907

## La Journée

Pratiquant du brouillard et du terrain, le général Druce a surpris, hier matin, le camp de Taldert.

Les campements marocains ont été brûlés, la mehalla dispersée, l'ennemi poursuivi par le feu des canons et par celui de la « Gloire » qui a prêté un concours des plus efficaces.

Nous avons eu un tué et six blessés. Les Espagnols ont eu un léger engagement avec les Arabes.

Le renvoi de la classe 1904 dans ses foyers est fixé au 28 septembre, sauf pour la cavalerie où il aura lieu le 12 octobre.

L'« Officiel » publie un mouvement judiciaire.

Les grandes manœuvres se poursuivent dans le Sud-Ouest avec un plein succès.

Aujourd'hui commencent les manœuvres de corps d'armée.

ÉTRANGER. — Le Congrès de la libre pensée de Prague a cru devoir protester contre le décret du Saint-Office. Le commissaire du gouvernement poursuit le député Zerkow qui a attaqué l'Église.

Le chef rebelle Morenga de Sud-Ouest africain, a offert sa soumission au gouvernement allemand.

Le Souverain Pontife a reçu, hier, en audience M. O'Connell, qui lui a fait un rapport très consolant sur les progrès du catholicisme en Australie.

Le cardinal Mercier, archevêque de Malines, a envoyé mille francs aux dockers grévistes d'Anvers.

On annonce que Weillman remet à la fin prochain son expédition au pôle Nord.

## ROME

Notre correspondant particulier nous télégraphie :

Le divorce en Russie

La Correspondance romaine rectifie, d'après une source autorisée, l'information de l'Agence Steinhilber sur la nouvelle cause de divorce admise par l'Église russe orthodoxe. Il s'agit d'un projet de divorce dans le cas où l'un des époux voudrait divorcer dans un autre pays. Si l'époux qui a passé à une autre Église se refusait à continuer à vivre avec le conjoint resté orthodoxe, et s'il usait de violence contre celui-ci pour le contraindre à abandonner l'Église orthodoxe.

Réceptions au Vatican

S. Em. le cardinal Vannutelli, arrivé la veille au soir, a été reçu hier matin par le Saint-Père, auquel il a rendu compte du Congrès eucharistique de Metz et des splendides manifestations de foi qu'il a provoquées.

Le Pape a reçu aussi, hier, M. Daniel O'Connell, ministre des Postes de la Confédération australienne, député depuis trente ans et ministre à deux reprises.

M. O'Connell a introduit en Australie trois Ordres religieux des Jésuites, les Franciscains et les Passionistes.

M. O'Connell, auquel le P. Brandi, directeur de la Civiltà cattolica, servait d'interprète, a fait au Pape un tableau intéressant des progrès du catholicisme en Australie. Quand il y arriva, il y avait cinquante ans, et il trouva un seul prêtre ; aujourd'hui, l'Australie compte un archevêque, 22 évêques, un nombreux clergé et beaucoup de religieux.

Pie X a remis en souvenir à M. O'Connell deux superbes médailles en or et en argent.

## LA « CROIX ILLUSTREE »

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 15 SEPTEMBRE 1907  
« Marius » le jeune hippopotame né au Muséum de Paris, allié par des cheveux (page de JAMES). — Les photographes en dernière page. — Dans les lies du Rhin (de RENE BAZIN). — La parure féminine. — La canne à pêche pratique (cartouche de M. COISSAC). — Livre biographique (roman de G. M. ROUSSEAU, suite). — Une mère. (de ERNEST LAUT). — Conseils pratiques (de Mme LE PROUX). — Des goûts et des couleurs (cartouche de LEMOÏ).

Abonnements : Un an, 6 fr. ; un numéro, 0 fr. 10. Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris VIII<sup>e</sup>.

## FIN DE VACANCES

Signe avant-coureur de l'automne, les feuilles des arbres parsèment tombent par centaines ; quatre semaines seulement, et les heureux qui villégiaturèrent vont reprendre leurs travaux. Quels sont les projets pour l'hiver ? Et vous en particulier, Messieurs les projectionnistes, quel programme de labeur avez-vous tracé pour la saison prochaine ? Allons, à l'œuvre ! Nettoyez vos appareils, frottez la lentille de vos condensateurs, et faites choix d'un éclairage. Si vous êtes embarrassés en quelque façon, consultez le Manuel des projections de M. COISSAC, livre biographique et technique de la matière. Prix, 7 fr. 50, prix de faveur, 5 francs pour les abonnés à l'une des publications de la Bonne Presse.

## LA RÉPONSE DE L'ALLEMAGNE

L'Allemagne a fait une réponse à la note du 2 septembre dans laquelle le gouvernement français l'avait d'un projet de police des ports marocains. Ce document dont le texte officiel n'est pas encore publié a été connu du public par l'officieuse *Gazette de Cologne*. Ce malheureux papier, qui n'a pas en tout vingt lignes, provoque autant de commentaires que le plus important acte diplomatique et donne lieu aux interprétations les plus diverses.

Sur la forme, on est à peu près d'accord. Seul le *Temps* ne croit pas devoir reprocher au gouvernement allemand l'incorrection qu'il a commise en communiquant la réponse à la *Gazette de Cologne* en même temps qu'à l'ambassadeur de France. Tout le monde pense, et justement qu'il aurait dû attendre que la note fût parvenue à notre ministère des Affaires étrangères. M. Clemenceau même paraît être de cet avis, et en juger par l'embaras qu'il a témoigné mardi soir lorsqu'un journaliste a souligné devant lui ce manque de courtoisie diplomatique de l'Allemagne à notre égard.

Pour une fois, M. le Premier n'a pas lancé de quolibet, n'a esquissé aucune pirouette. Il a fait la moue et a parlé d'autre chose.

Sur le fond, il y a deux opinions opposées aussi bien en France qu'en Allemagne.

Certains journaux allemands, la *Gazette de Voss* en tête voient dans la déclaration de leur pays un blanc-seing donné à la France et à l'Espagne pour occuper, avec autant de troupes qu'elles le voudront, tous les ports marocains désignés dans l'acte d'Algésiras. La *Gazette de Francfort* est de cet avis.

Au contraire, la *Gazette de Cologne*, organe officieux et qui publia la fameuse réponse, écrit :

La note allemande fait remarquer que la mise en vigueur des propositions françaises ne doit pas établir un précédent dont l'usage peut être fait contre l'acte d'Algésiras. Traduit du langage diplomatique dans le langage courant, cela signifie que la formation d'une force de police purement française ou purement espagnole constitue une infraction à l'acte d'Algésiras.

L'action précipitée des Français à Casablanca, continue la *Gazette de Cologne*, a provoqué dans toute l'Allemagne un profond ressentiment. Dans l'intérêt des bonnes relations entre la France et ce pays, il est sage qu'à l'avenir plus de circonspection soit montrée quand les intérêts allemands sont en jeu.

Ce langage, dont il faut tenir grand compte puisqu'il est celui de l'organe à qui seul le gouvernement a communiqué le document, est aussi celui de la *Thaetische Rundschau* et, à peu de chose près, de l'important *Tagblatt* qui reflète souvent l'opinion gouvernementale.

Cela n'empêche pas les journaux français, et d'abord le *Temps*, qui veulent, comme M. Clemenceau, se montrer optimistes à tout prix, d'écrire avec la *Gazette de Voss*, que nous avons satisfaction. Tout a plus concèdent-ils que le changement d'attitude de M. de Bülow à notre égard, causé sans doute par la rencontre d'Edouard VII et de Guillaume II et l'entrevue de M. Cambon et du chancelier, peut n'avoir qu'une courte durée.

Pourtant, il nous semble que le texte de la note lui avec attention et sans parti pris, contient tout au moins de fortes réserves à l'approbation, d'ailleurs conditionnelle, que l'Allemagne accorde aux projets franco-espagnols. Et ces réserves jointes au vague, assurément voulu, des expressions, ne sont pas pour nous donner grande confiance. L'Allemagne, tout en laissant espérer qu'elle ne fera pas d'opposition à l'organisation provisoire de la police des ports, nous fait des reproches détournés à propos du bombardement de Casablanca et nous donne le conseil d'éviter de renouveler pareil exploit. On nous engage à faire en sorte que l'établissement de la police ne donne pas lieu à de nouveaux pillages. L'allusion aux dommages subis par ses nationaux (comme si les Allemands seuls avaient souffert à Casablanca) a été visiblement écrite pour faire plaisir aux pangermanistes ; elle n'en est pas moins blessante pour la France.

Surtout, elle nous donne des inquiétudes au sujet du règlement de la troublante question des indemnités aux commerçants allemands lésés par les opérations militaires. Le gouvernement français qui ne nie pas le bien fondé de certaines réclamations, propose la nomination d'une Commission internationale qui évaluera le dommage et veut laisser la responsabilité du paiement au gouvernement marocain. Or, les journaux allemands font mauvais accueil à cette combinaison. Les moins hostiles voudraient que la France payât tout de suite, quitte à se faire rembourser par le Maroc. On ne comprend que trop, du reste, leur objection. La France invoque le précédent de l'Égypte, mais

après le bombardement d'Alexandrie, on se trouvait en présence d'un vrai gouvernement. Ici, dit la *Gazette de Francfort*, de quel gouvernement s'agit-il ? Est-ce celui d'Abd-ul-Aziz ou celui de Moulay-Hafid ? De plus le gouvernement marocain est-il solvable ? Et elle ajoute :

Le gouvernement allemand ferait peut-être bien de ne pas faire attendre les commerçants allemands jusqu'à ce qu'on ait décidé à quel suitan on doit avoir affaire et à quelle source prendre l'argent ? Il vaudrait mieux, et ce propos, une fois que les dommages seront établis, que le gouvernement indemnît les commerçants de sa propre poche et poursuivit ensuite la liquidation comme créancier, ce qui pourrait lui être plus facile qu'à de simples particuliers.

On écrit aujourd'hui de Saint-Petersbourg que le monde diplomatique russe est persuadé que le gouvernement allemand est résolu à faire respecter les limites que la Conférence d'Algésiras a assignées au pouvoir discrétionnaire de la France. Le prince de Bülow désapprouverait le projet d'un corps de police franco-espagnol, qui, dit-on, a été suggéré par l'Angleterre.

D'autre part, un diplomate éminent, interrogé sur l'intention prêtée à l'Allemagne d'avancer aux sujets allemands lésés par le bombardement une somme de 250 000 marks a déclaré que la chose lui paraissait fort étrange et qu'elle se présenterait pour la première fois dans sa carrière.

Il a dit textuellement :  
« C'est pour moi comme si l'Allemagne ne voulait pas reconnaître la Commission internationale chargée, le cas échéant, de discuter la question des indemnités. Quant à savoir qui payera, l'Allemagne sait très bien que le Maroc sera rendu responsable par la Commission ; d'un autre côté elle sait très bien que la solvabilité de cet Etat est des plus douteuses. »

Si dans ces conditions elle avance de l'argent, c'est qu'elle a l'intention de se le faire rendre. Par qui ? Elle ne peut rendre que la France responsable.

C'est donc, pour moi, comme si elle disait à la France : « Je me soucie peu » de toute décision de la Commission en question, car je sais déjà et par avance » à qui je m'adresserai, pour rentrer dans mes fonds. »

Drôle de manière d'agir, après avoir eu l'air d'approuver (avec un tas de réserves, il est vrai) la décision que la France proposait. »

Nous avons peur que ce diplomate ait vu juste et le président du Conseil, en dépit de ses ironies à l'adresse des patriotes et de son affectation constante de tranquillité, n'est pas très rassuré au fond. L'échec des prétendues négociations avec les tribus marocaines, la nécessité de reprendre l'offensive au plus vite et d'aller plus loin que la note de l'Allemagne ne le voudrait, toujours au nom du fâcheux acte d'Algésiras, tout cela rend nerveux, malgré lui, notre premier ministre. Il y a de quoi. Il peut craindre que la parole récente d'un ancien ministre, pourtant peu suspect de nationalisme, se justifie. « Clemenceau se fait rouler comme les autres. L'Allemagne joue avec la France comme le chat avec la souris. »

J.-J. C.

## Gazette

Le nom de Sully-Prudhomme

Voici comment Sully-Prudhomme expliquait naguère à M. Gaston Paris l'adjonction du nom de Sully à son nom patronymique :

Mon père avait reçu ce nom de son entourage étant enfant, je ne sais pourquoi ; le hasard l'aura amené sur les lèvres de quelqu'un de ses proches qui l'aura trouvé joli. Quoi qu'il en soit, ma mère le donnait comme toute la famille et les amis, à mon père et, quand il fut mort, elle me l'a donné pour avoir toujours à le prononcer. Mon pseudonyme offre donc ce caractère particulier de n'avoir été attribué dès le berceau et de s'être, en quelque sorte, naturalisé mien par le long usage.

Lorsque Sully-Prudhomme s'appretait à publier son premier volume, ses amis lui firent remarquer l'effet fâcheux que pourrait produire sur le public le nom de Prudhomme.

« Supprimez Prudhomme, lui disait-on, ou signez : Armand Sully, par exemple. » Le poète s'y refusa absolument.

Il fit cette fière réponse :  
« Si je dois conquérir quelque renommée, leur dit-il, je ne veux pas en frustrer le nom de mon père ! »

## M. le garde-champêtre fait du luxe

Ce fut à M. le garde-champêtre d'une commune de la banlieue parisienne une très douce satisfaction d'amour-propre de se faire imprimer des en-tête de lettres ainsi conçus :

République Française, Liberté, Égalité, Fraternité, puis dans l'angle de gauche, se détachant en petite bâtarde : Cabinet du garde-champêtre.

Cabinet du garde-champêtre ! Saviez-vous cela.

Est-ce que la loi ne doit point paraître plus auguste dans un village où le garde-champêtre a son Cabinet ?

Et n'a-t-on point cette illusion que dans l'ombre du garde va se dessiner la silhouette d'un chef de cabinet, flanqué d'auteurs de son sous-chef et de plusieurs attachés, libres ou non ?

## Les lettres pour l'étranger

A partir du 1<sup>er</sup> octobre va diminuer sensiblement la cherté des lettres dans le service international. Une lettre affranchie à 5 sous pourra peser 20 grammes (au lieu de 15) ; au-dessus de 20 grammes (au lieu de 15) ; au-dessus de 20 grammes, 3 sous en plus (au lieu de 5 sous par 15 grammes). Une lettre de 40 grammes pour l'étranger coûte maintenant 0 fr. 75. A partir du 1<sup>er</sup> octobre, elle ne coûtera plus que 0 fr. 40. C'est intéressant à savoir.

## L'homme de la nature

Tout le monde a vu circuler, dans les rues de Paris, Meva, qui s'intitule modestement « l'homme de la nature ». Meva, qui est âgé d'une quarantaine d'années, à de longs cheveux, porte une longue barbe, et est vêtu d'une robe de moine. Il va distribuer des brochures sur la longévité humaine et des cartes postales le représentant, dans son austère costume.

Meva était poursuivi hier devant le tribunal de simple police sous l'inculpation de déguisement et de colportage.

Un de nos lecteurs de Saint-Affrique, le ministre public a abandonné l'inculpation de travestissement, en se basant sur ce que l'ordonnance visée ne prévoit que l'inculpation des femmes sur la voie publique.

Le juge de simple police a condamné Meva à 5 francs d'amende pour colportage, l'acquittant sur l'inculpation de travestissement.

Meva peut donc continuer à porter son costume qui fait songer à un autre âge.

## Parmentier et la pomme de terre

Nous disions mardi que Parmentier aurait eu un précurseur dans un gentilhomme rouennais. François-Georges Mustel, M. l'abbé Teissier, nous écrit que le gentilhomme rouennais a eu lui-même un précurseur dans la personne de l'illustre évêque de Castres, Mgr de Barral.

Dès l'an 1760, ce prélat, par conséquent avant l'apparition de l'*Examen chimique des pommes de terre*, de Mustel, qui fut publié en 1767, Mgr Jean-Sébastien de Barral adressa de nombreuses instructions aux prélats des diocèses de France pour leur recommander les propriétés véritables du tubercule végétal. Il leur en imposait par mandement la propagation comme un devoir sacré.

L'évêque sollicitait son clergé d'obtenir des propriétaires riches l'abandon momentané d'une certaine quantité de terrains en friches, afin que le pauvre y cultivât sa provision de pommes de terre.

## Une enseigne

On dédit aux collectionneurs et aux gourmets l'enseigne suivante remarquée sur le seuil d'une auberge de la forêt d'Orléans, près des Sables-d'Orléans :

Auberge des assassins  
A Sauveterre  
On gresse les poulets,  
On assomme les lapins,  
On égoutte les moutons,  
On écarte les grenouilles  
On écorche les anguilles.  
Seuls les clients sont bien traités.

## Un exploit d'Orson à Roubaix

« Orson » est un chien de police de Roubaix. Il vient de se signaler pour le premier dans l'arrestation d'un chiffonnier, Deknop, en état d'ivresse manifeste et scandaleux.

Celui-ci avait entrepris avec l'agent qui voulait l'arrêter, une véritable lutte. « Orson », retenu par un autre agent, bralla devant aller porter secours à son maître. A un moment donné, l'agresseur tourna sa colère contre l'animal. Ayant saisi le chien par une patte, il chercha à la lui briser. « Orson » fit entendre un hurlement de douleur et s'élança sur son adversaire. Celui-ci lui arracha alors sa moustache ; mal lui en prit.

Malgré les efforts faits pour le retenir, le chien, devenu tout à fait furieux, saisi à diverses reprises Deknop par les vêtements et les oreilles des agents, et les exhortations d'une cinquantaine de curieux, loin de calmer le chiffonnier, ne firent qu'accroître sa surexcitation.

C'est à grand-peine qu'on put faire lâcher prise à « Orson » qui finalement, Deknop fut conduit au poste en piteux état.

Les apaches n'auront désormais qu'à bien se tenir.

## AU TABLEAU D'HONNEUR

M. Dupuy, maire de Tizac-de-Curton (Gironde), révoqué pour n'avoir pas voulu signer un bail inacceptable imposé par le sous-préfet, écrit au préfet :

« Ni le maire que le Conseil municipal va parait-il, nommer également pour plus tard, placer, ni ceux qui devront être nommés, ne se montrera plus disposé hier de moi à satisfaire à vos injonctions parce qu'elles sont supérieurement inopportunes et illégitimes. »

Inopportunes, car elles vont à l'encontre des intérêts dont vous faites si bruyamment le défenseur ; il est, en effet, de notre intérêt de vous auriez pu tirer des terres et des bois appartenant à l'Église une somme de 200 000 francs, si vous n'avez pas voulu.

Comme on voit bien, à la façon dont subitement vous vous humanisez, qu'il ne s'agit plus de la location d'un terrain, mais de la loi municipale de 1884, un seul article qui fasse d'un maire d'un maire qui se respecte et respecte sa fonction — un valet à jouer le rôle trépassé qu'il vous a pris fantaisie de m'attribuer ! »

Le dernier mot restera à la franchise, à la bonne foi et à la probité.

## A STENAY

Le Petit Montmédiens donne la liste des 21 membres de la cultuelle de Stenay et ajoute :

Nous plaignons volontiers ces vaillants catholiques et français qui s'éclipse de leur pasteur laisse sans offices et sans sacrements.

Une crainte aussi nous émeut : c'est de voir autant de fonctionnaires dans une entreprise religieuse. Par les temps antichrétiens qui courent, ces Messieurs ne craignent-ils pas pour leur avenir administratif ?

## A PROPOS DU SOUS-PRÉFET DE SAINT-GIRONS

Le sous-préfet de Saint-Girons joue de malheur, à moins que ce ne soit de bonheur. Appelé le matin par M. Clemenceau à s'expliquer sur le liquide frauduleusement transporté dans la voiture qui avait l'honneur de le contenir en même temps, il nait avoir fait une double démarche auprès du receveur des contributions indirectes de son arrondissement et auprès du directeur des contributions indirectes du département lui-même, pour arrêter l'affaire.

M. Clemenceau prenait cette tentative de corruption, ou tout au moins de pression, au tragique — pour une fois, il ne riait pas — et décidait qu'une confrontation aurait lieu devant lui entre le directeur des contributions indirectes et l'infortuné sous-préfet, et qui ne riait plus.

M. Clemenceau menaçait de ses foudres tous les députés qui font des démarches auprès des chefs de service appartenant à l'administration ou au Parquet, pour arrêter les affaires, sa majorité serait décimée !

Mais ce n'est qu'une remarque n'ayant rien à voir dans le cas du pauvre sous-préfet, qui vivait dans le souci de l'imminente confrontation.

Pour revenir à M. le sous-préfet, le soir, boulevard Haussmann, il était victime d'un grave accident d'auto-taxi, qui ne contenait pourtant aucun armagnac frauduleux. Projeté en avant par le brusque arrêt de l'automobile, en collision avec un fiacre, il donna de la tête contre une glace qui se brisa violemment et le blessa grièvement. Sa joue était déchirée et son œil est, paraît-il, sérieusement menacé.

Cela est évidemment fort triste et ne prouve nullement à plaisanterie que M. Clemenceau n'aurait pas eu de la peine à badiner, mais le malheur aura pour effet de retarder d'autant la fâcheuse confrontation, ce que M. le

sous-préfet doit regarder comme un bonheur.

Les réflexions que me suggèrent les infortunes de M. le sous-préfet sont tout à l'honneur de M. Clemenceau : avant de frapper le sous-préfet de Saint-Girons, n'a rien ménagé pour éclairer sa justice. Il a commencé par nier les faits reprochés à son administrateur, ne fut-ce que pour voir l'effet que son démenti produirait sur le public, puis, le démenti n'ayant pas eu le résultat qu'il en attendait, il a ordonné une confrontation. Il s'est entouré de toutes les précautions imaginables. En quoi il a fait preuve de bon chef et de juge prudent.

Mais... il est dit que je ne pourrai jamais faire l'éloge de M. Clemenceau sans ajouter un mais... mais, dis-je, tout le monde n'a pas la faculté d'être sous-préfet de Saint-Girons ; par exemple, on peut être général ou colonel, curé ou vicaire.

Pourquoi n'avoir jamais appliqué aux généraux, aux colonels, aux curés et aux vicaires la procédure de justice respectée au seul sous-préfet de Saint-Girons ?

A-t-on entendu les officiers supérieurs avant de les frapper ? Les a-t-on confrontés avec leurs caporaux botliers ou autres volontaires ?

A-t-on entendu tant de pauvres prêtres avant de les priver de leurs si modestes indemnités ? Les a-t-on confrontés avec leurs casseroles ?

Nullement, les dénonciateurs ont toujours été crus sur parole, et la plupart du temps, étant anonymes, leur confrontation devenait impossible.

Combien de ces injustices que M. Clemenceau s'efforce d'éviter à l'égard de M. le sous-préfet de Saint-Girons ont été commises à l'égard de centaines et de milliers de citoyens innocents !

M. Clemenceau souffrira donc que je lui adresse l'humble supplice d'appliquer le régime de M. le sous-préfet de Saint-Girons, dont je souhaite la prompte guérison et la complète justification, à tous les citoyens français !

Il est tout de même exorbitant que la justice ne fonctionne bien que pour le sous-préfet de Saint-Girons, et qu'il n'y ait qu'un seul sous-préfet de Saint-Girons en France.

## LE TOURISTE APRÈS L'EXPLORATEUR

### La traversée de l'Afrique en automobile

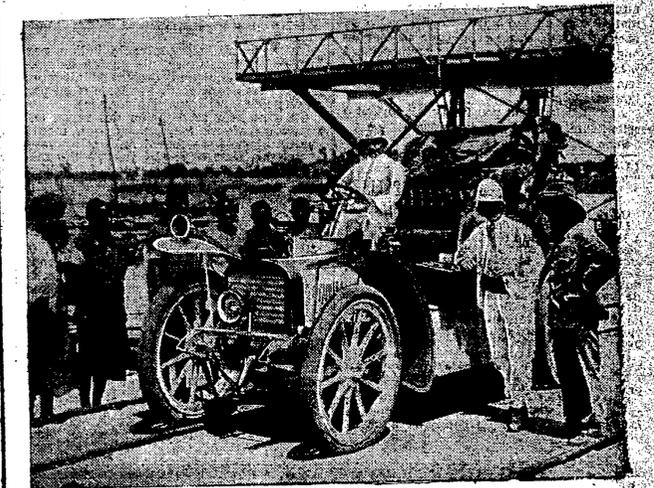
C'est un lieutenant allemand, M. Graetz, qui a entrepris cette randonnée. Il a fait construire à cet effet une voiture de 45 chevaux, destinée à effectuer la traversée de l'Afrique.

Nous publions la photographie du touriste africain au moment de son départ. Sa voiture est fortement armée et pourvue d'un appareil photographique.

M. Graetz a commencé son voyage à

« Les uns affirment que je pourrai atteindre Tabora (environ 900 kilomètres) en trois jours, d'autres affirment qu'il me faudra un mois ou même que je n'y arriverai jamais. Un lieutenant de la brigade de protection se fait fort de me ramener à pied trois jours après mon départ. »

Le lieutenant Graetz, bien que né se simulant pas les difficultés de la route, se



Le lieutenant Graetz quitte Dar-es-Salam pour traverser l'Afrique en automobile

Dar-es-Salam (côte orientale de l'Afrique allemande), d'où il repartira dans la direction du Sud, à travers les colonies anglaises, la Rhodesia et la colonie allemande sud-africaine ; le point d'arrivée sera Swakopmund (Afrique allemande sur la côte occidentale).

Avant de quitter la côte, le lieutenant Graetz a déclaré :

« Si l'intérêt des Européens pour mon expédition est général, les avis sont partagés sur sa réussite. Les vieux aussi bien que les jeunes sont d'opinion absolument contraire. »

## Le tour du monde en auto

Dans le même ordre d'idées, signalons une réception enthousiaste à été faite hier, à Londres, à M. Chas. T. Glidden, un Américain qui vient de parcourir 67 783 kilomètres en automobile.

M. Glidden commença son voyage en 1904, depuis lors, il a visité 35 pays, toujours avec la même machine. Il a été le seul à traverser le cercle arctique.

## La campagne anticléricale CONTRE S. Em. le cardinal Merry del Val

(De notre correspondant particulier.)  
Rome, 9 septembre.

Faudra-t-il insérer ici cette « rubrique » en permanence ?

La presse anticléricale collabore, avec une véritable ferveur, avec le groupe anarchiste de Marino : du *Matin* au *Secolo*, du *Messaggero* à l'*Action*, c'est une conversation ininterrompue, et tout ce monde affecte de se

scandaliser vertueusement des... proposition du cardinal. La *Vita*, de Rome, donne le ton à vu avec quelle virtuosité, et les journaux international de lancer aux quatre vents du ciel ses notes stridentes.

Donc, c'est entendu, l'Action en a pour sa part l'enquête faite à Castelgandolfo par son correspondant du *Secolo* de Milan : le cardinal Merry del Val est la seule cause des « incidents » qui se répètent. C'est à son insupportable arrogance qu'il faut tout attribuer.

« L'attitude du cardinal Merry del Val est vraiment trop à l'ère et trop provocante ! » dit le correspondant du *Secolo* l'affirme, et que le *Secolo* produit une information sur le cardinal, nul ne saurait émettre le moindre doute. Il est vrai que, parmi les publicistes de pro-

AU MAROC

La désobéissance qu'on lui a faite

Comme chaque jour, M. Clemenceau a fait hier soir sa déclaration aux journalistes...

Comme on lui demandait si le général Drude avait commencé l'attaque, il répondit qu'il ignorait...

Comme on lui demandait si le général Drude avait commencé l'attaque, il répondit qu'il ignorait...

Comme on lui demandait si le général Drude avait commencé l'attaque, il répondit qu'il ignorait...

Comme on lui demandait si le général Drude avait commencé l'attaque, il répondit qu'il ignorait...

Comme on lui demandait si le général Drude avait commencé l'attaque, il répondit qu'il ignorait...

Comme on lui demandait si le général Drude avait commencé l'attaque, il répondit qu'il ignorait...

Comme on lui demandait si le général Drude avait commencé l'attaque, il répondit qu'il ignorait...

Comme on lui demandait si le général Drude avait commencé l'attaque, il répondit qu'il ignorait...

Comme on lui demandait si le général Drude avait commencé l'attaque, il répondit qu'il ignorait...

Comme on lui demandait si le général Drude avait commencé l'attaque, il répondit qu'il ignorait...

Comme on lui demandait si le général Drude avait commencé l'attaque, il répondit qu'il ignorait...

Comme on lui demandait si le général Drude avait commencé l'attaque, il répondit qu'il ignorait...

Comme on lui demandait si le général Drude avait commencé l'attaque, il répondit qu'il ignorait...

Comme on lui demandait si le général Drude avait commencé l'attaque, il répondit qu'il ignorait...

Comme on lui demandait si le général Drude avait commencé l'attaque, il répondit qu'il ignorait...

ont été accueillies par une vive foule... Les manœuvres de l'armée...

Le général Drude a été reçu... Les manœuvres de l'armée...

Le général Drude a été reçu... Les manœuvres de l'armée...

Le général Drude a été reçu... Les manœuvres de l'armée...

Le général Drude a été reçu... Les manœuvres de l'armée...

Le général Drude a été reçu... Les manœuvres de l'armée...

Le général Drude a été reçu... Les manœuvres de l'armée...

Le général Drude a été reçu... Les manœuvres de l'armée...

Le général Drude a été reçu... Les manœuvres de l'armée...

Le général Drude a été reçu... Les manœuvres de l'armée...

Le général Drude a été reçu... Les manœuvres de l'armée...

Le général Drude a été reçu... Les manœuvres de l'armée...

Le général Drude a été reçu... Les manœuvres de l'armée...

Le général Drude a été reçu... Les manœuvres de l'armée...

Le général Drude a été reçu... Les manœuvres de l'armée...

Le général Drude a été reçu... Les manœuvres de l'armée...

Le général Drude a été reçu... Les manœuvres de l'armée...

transporté son quartier général à... Les manœuvres de l'armée...

Le général Drude a été reçu... Les manœuvres de l'armée...

Le général Drude a été reçu... Les manœuvres de l'armée...

Le général Drude a été reçu... Les manœuvres de l'armée...

Le général Drude a été reçu... Les manœuvres de l'armée...

Le général Drude a été reçu... Les manœuvres de l'armée...

Le général Drude a été reçu... Les manœuvres de l'armée...

Le général Drude a été reçu... Les manœuvres de l'armée...

Le général Drude a été reçu... Les manœuvres de l'armée...

Le général Drude a été reçu... Les manœuvres de l'armée...

Le général Drude a été reçu... Les manœuvres de l'armée...

Le général Drude a été reçu... Les manœuvres de l'armée...

Le général Drude a été reçu... Les manœuvres de l'armée...

Le général Drude a été reçu... Les manœuvres de l'armée...

Le général Drude a été reçu... Les manœuvres de l'armée...

Le général Drude a été reçu... Les manœuvres de l'armée...

Le général Drude a été reçu... Les manœuvres de l'armée...

Une gabrison de Notre-Dame de Lourdes

D'après le certificat donné par le Dr De... Une gabrison de Notre-Dame de Lourdes...

Le jour du départ, on dut la hisser en... Une gabrison de Notre-Dame de Lourdes...

Le jour du départ, on dut la hisser en... Une gabrison de Notre-Dame de Lourdes...

Le jour du départ, on dut la hisser en... Une gabrison de Notre-Dame de Lourdes...

Le jour du départ, on dut la hisser en... Une gabrison de Notre-Dame de Lourdes...

Le jour du départ, on dut la hisser en... Une gabrison de Notre-Dame de Lourdes...

Le jour du départ, on dut la hisser en... Une gabrison de Notre-Dame de Lourdes...

Le jour du départ, on dut la hisser en... Une gabrison de Notre-Dame de Lourdes...

Le jour du départ, on dut la hisser en... Une gabrison de Notre-Dame de Lourdes...

Le jour du départ, on dut la hisser en... Une gabrison de Notre-Dame de Lourdes...

Le jour du départ, on dut la hisser en... Une gabrison de Notre-Dame de Lourdes...

Le jour du départ, on dut la hisser en... Une gabrison de Notre-Dame de Lourdes...

Le jour du départ, on dut la hisser en... Une gabrison de Notre-Dame de Lourdes...

Le jour du départ, on dut la hisser en... Une gabrison de Notre-Dame de Lourdes...

Le jour du départ, on dut la hisser en... Une gabrison de Notre-Dame de Lourdes...

Le jour du départ, on dut la hisser en... Une gabrison de Notre-Dame de Lourdes...

non la recevoir des Domaines de cette... non la recevoir des Domaines de cette...

non la recevoir des Domaines de cette... non la recevoir des Domaines de cette...

non la recevoir des Domaines de cette... non la recevoir des Domaines de cette...

non la recevoir des Domaines de cette... non la recevoir des Domaines de cette...

non la recevoir des Domaines de cette... non la recevoir des Domaines de cette...

non la recevoir des Domaines de cette... non la recevoir des Domaines de cette...

non la recevoir des Domaines de cette... non la recevoir des Domaines de cette...

non la recevoir des Domaines de cette... non la recevoir des Domaines de cette...

non la recevoir des Domaines de cette... non la recevoir des Domaines de cette...

non la recevoir des Domaines de cette... non la recevoir des Domaines de cette...

non la recevoir des Domaines de cette... non la recevoir des Domaines de cette...

non la recevoir des Domaines de cette... non la recevoir des Domaines de cette...

non la recevoir des Domaines de cette... non la recevoir des Domaines de cette...

non la recevoir des Domaines de cette... non la recevoir des Domaines de cette...

non la recevoir des Domaines de cette... non la recevoir des Domaines de cette...

non la recevoir des Domaines de cette... non la recevoir des Domaines de cette...

non la recevoir des Domaines de cette... non la recevoir des Domaines de cette...

LE DERNIER ATTAQUE

Le général Drude a été reçu... Le dernier attaque...

Le général Drude a été reçu... Le dernier attaque...

Le général Drude a été reçu... Le dernier attaque...

LES GRANDES MANŒUVRES

Le général Drude a été reçu... Les grandes manœuvres...

Le général Drude a été reçu... Les grandes manœuvres...

Le général Drude a été reçu... Les grandes manœuvres...

Le sous-préfet de Saint-Girons

Le sous-préfet de Saint-Girons... victime d'un accident d'automobile...

Le sous-préfet de Saint-Girons... victime d'un accident d'automobile...

Le sous-préfet de Saint-Girons... victime d'un accident d'automobile...

REVENDEUR DE PRESBYTÈRE

De notre correspondant de Tournon... Revendeur de presbytère...

De notre correspondant de Tournon... Revendeur de presbytère...

De notre correspondant de Tournon... Revendeur de presbytère...

VOCATIONS TARDIVES

On écrit fréquemment à la Croix pour... Vocations tardives...

On écrit fréquemment à la Croix pour... Vocations tardives...

On écrit fréquemment à la Croix pour... Vocations tardives...

MAITRE INAGIER

Le maître inagier... Maître inagier...

LES MANŒUVRES

Les manœuvres... Les manœuvres...

LA COMMISSION DES GRÂCES

La commission des grâces... La commission des grâces...

CONTRE LA FRAUDE

Contre la fraude... Contre la fraude...

MANŒUVRES D'ARMÉE

Manœuvres d'armée... Manœuvres d'armée...



terres, rien de plus qu'il a été fait quand fut établi le cadastre, et au moment de la nouvelle évaluation des propriétés foncières. Pour assurer l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, les contribuables ont été taxés, et la production moyenne de chaque commerce. Mais le commerçant protestera, si son lot semble, et il ne sera dans l'obligation de justifier de la réalité de ses bénéfices que lorsqu'il aura le devoir de saisir de la question le tribunal administratif. A ce point, nous nous sommes arrêtés. Mais il y a deux mois, — que le travail des patentes exige actuellement, et avec beaucoup moins d'équité et de garanties pour les commerçants, des formes nouvelles, la loi attribue au pouvoir d'appréciation déjà considérable... pouvoir d'appréciation déjà considérable... pouvoir d'appréciation déjà considérable...

La déclaration ? Elle est limitée aux revenus des seules professions libérales. Mais peut-on faire autrement ? Partout, partout de nous, ce projet a été inséré dans la loi. Mais cette différence, cependant, qu'aux termes du projet actuel nos contribuables ne disposeront pas, pour en constater la sincérité, de droits aussi rigoureux que ceux conférés aux agents de certaines professions.

Les conclusions du travail d'ensemble qui, au mois de mai, Monsieur le ministre, vous sera soumis le mois prochain, vous décideront-elles, si elles n'étaient point ce que vous espérez, à modifier votre projet ?

— Evidemment ! Dites bien, en effet, que j'ai fait procéder, dans le pays, à des opérations d'essai, et que je ne veux pas élaborer d'une telle importance, j'ai tenu à voir moi-même et à savoir ce qu'il y avait de bien ou de mal fondé dans les objections, dans les critiques des adversaires du projet. Ainsi sera-t-il, du moins, en mesure de répondre à des critiques et de faire des chiffres et par des faits. Mais si les résultats des sondages actuels me révélaient quelques points faibles dans le projet de loi qui nous occupe, je n'hésiterais pas, croyez-le bien, à le modifier, d'accord avec la Commission de législation fiscale, et en tenant compte de vos observations de bonne foi. Je n'ai, me semble-t-il, souhaité également que de telles expériences fussent effectuées dans des conditions de sincérité absolue et sans parti pris d'aucune part.

LES BANQUIEROUTIERS. — Ce sont les radicaux, Clemenceau en tête, et c'est M. Maurice Allard qui est son nomme ainsi dans un "leader" de l'Humanité.

Mais ce qu'il y a de piquant, c'est que M. Clemenceau, avait, prédit, dès 1891, la grande banqueroute de la bourgeoisie républicaine.

Vous savez avec quelle facilité M. Clemenceau, le radical-type, s'est assis dans le fauteuil de Méline, de la façon que des radicaux ont dépassé même en réaction et en violence.

Et cependant, M. Clemenceau n'est pas un imbécile. Bien que son cerveau ait toujours été fermé à l'idéal socialiste, il avait eu une notion vague de la logique des événements telle que, vers le milieu de l'année 1891, il avait eu la grande banqueroute de la bourgeoisie républicaine.

Qu'en fait-il ? M. Clemenceau, vous y verrez qu'après avoir reconnu l'oppression qui pèse sur le travailleur, il écrivait ceci : « Si le travailleur pouvait obtenir, du moins que la force sociale, qu'on lui a dérobée, lui soit restituée, il n'aurait pas à se plaindre de la bourgeoisie républicaine. »

Mais ce n'est pas pour le plaisir facile de M. Clemenceau, de l'oppression que, si avec lui-même, il n'a pas de passage. Si avec lui-même, il n'a pas de passage. Si avec lui-même, il n'a pas de passage. Si avec lui-même, il n'a pas de passage.

REVUE DES REVUES. — LES HUSSARDS D'ANTAN. (REVUE HEBDOMADAIRE, 7 septembre, Louis Sanolet.)

Noté ni le salaire, par la disparition seule desquels la société peut être régénérée. La banqueroute, prédite par Clemenceau, est forcément au bout, et ce n'est pas pour nous une mince satisfaction que de voir précipitée par ce même Clemenceau, radical-type, victime lui-même, malgré son intelligence supérieure à celle de ses congénères, du néant de ses doctrines et de la logique des choses.

LES FRÈRES SIAMOIS. — Radicaux et unifiés s'insultent à discorde que vous-tu ? Ils se posent devant le public en frères ennemis.

Un autre milieu n'est pas moins favorable à l'institution d'un contrôle préventif et sanitaire, c'est l'armée. L'enfant et la première jeunesse donnent prise aux maladies transmissibles, elles renforcent les maux de la vie. Double raison pour les mieux observer et pour agir avec plus de méthode en ces deux milieux collectifs, l'école et le régiment, plus que tous autres accessibles et impressionnables.

Un Congrès international de la tuberculose, à Paris, en 1905, le professeur Landouzy, avec son collaborateur le Dr Weil-Mantel, demandait qu'avec beaucoup de prudence et de discrétion l'autorité militaire avisât les maires du renvoi dans leurs foyers des soldats et marins tuberculeux réformés. Ce vœu n'a pas été perdu, tout au moins en Allemagne, puisque le ministre de la Guerre, avant d'autoriser les officiers du service de la santé à désigner aux autorités administratives compétentes tous les hommes pour lesquels une intervention est utile, tant pour la prévention des maladies que pour le traitement des malades.

HYGIÈNE-VIRICULTURE. — M. Paul Strauss écrit dans le Figaro : La période des vacances scolaires est propice aux rencontres des éducateurs et des hygiénistes. Les uns et les autres s'assemblent volontiers en Congrès ou en conférences, ainsi qu'ils viennent de le faire à Londres, et leur coopération ingénieuse est doucement profitable à la cause de l'enfance et de l'adolescence, portée à la barre de l'opinion publique.

Autour d'une affiche. — De La Résistance, Croix de Mortals : Le gouvernement fait procéder à la mise en location des biens d'église ; aussi, depuis quelques jours, pour renseigner la population sans scrupule, s'étaient un peu partout d'appétissantes affiches.

Autour d'une affiche. — De La Résistance, Croix de Mortals : Le gouvernement fait procéder à la mise en location des biens d'église ; aussi, depuis quelques jours, pour renseigner la population sans scrupule, s'étaient un peu partout d'appétissantes affiches.

Autour d'une affiche. — De La Résistance, Croix de Mortals : Le gouvernement fait procéder à la mise en location des biens d'église ; aussi, depuis quelques jours, pour renseigner la population sans scrupule, s'étaient un peu partout d'appétissantes affiches.

Autour d'une affiche. — De La Résistance, Croix de Mortals : Le gouvernement fait procéder à la mise en location des biens d'église ; aussi, depuis quelques jours, pour renseigner la population sans scrupule, s'étaient un peu partout d'appétissantes affiches.

son dépitage précoce permet de l'éteindre dans l'œuf.

Ab ovo, dans l'œuf, la philosophie antique et la physiologie moderne aboutissent à la même formule. L'idée de prévention renait, grandit, domine toute la pédagogie, morale et physique.

Un autre milieu n'est pas moins favorable à l'institution d'un contrôle préventif et sanitaire, c'est l'armée. L'enfant et la première jeunesse donnent prise aux maladies transmissibles, elles renforcent les maux de la vie. Double raison pour les mieux observer et pour agir avec plus de méthode en ces deux milieux collectifs, l'école et le régiment, plus que tous autres accessibles et impressionnables.

Un Congrès international de la tuberculose, à Paris, en 1905, le professeur Landouzy, avec son collaborateur le Dr Weil-Mantel, demandait qu'avec beaucoup de prudence et de discrétion l'autorité militaire avisât les maires du renvoi dans leurs foyers des soldats et marins tuberculeux réformés. Ce vœu n'a pas été perdu, tout au moins en Allemagne, puisque le ministre de la Guerre, avant d'autoriser les officiers du service de la santé à désigner aux autorités administratives compétentes tous les hommes pour lesquels une intervention est utile, tant pour la prévention des maladies que pour le traitement des malades.

HYGIÈNE-VIRICULTURE. — M. Paul Strauss écrit dans le Figaro : La période des vacances scolaires est propice aux rencontres des éducateurs et des hygiénistes. Les uns et les autres s'assemblent volontiers en Congrès ou en conférences, ainsi qu'ils viennent de le faire à Londres, et leur coopération ingénieuse est doucement profitable à la cause de l'enfance et de l'adolescence, portée à la barre de l'opinion publique.

Autour d'une affiche. — De La Résistance, Croix de Mortals : Le gouvernement fait procéder à la mise en location des biens d'église ; aussi, depuis quelques jours, pour renseigner la population sans scrupule, s'étaient un peu partout d'appétissantes affiches.

Autour d'une affiche. — De La Résistance, Croix de Mortals : Le gouvernement fait procéder à la mise en location des biens d'église ; aussi, depuis quelques jours, pour renseigner la population sans scrupule, s'étaient un peu partout d'appétissantes affiches.

Autour d'une affiche. — De La Résistance, Croix de Mortals : Le gouvernement fait procéder à la mise en location des biens d'église ; aussi, depuis quelques jours, pour renseigner la population sans scrupule, s'étaient un peu partout d'appétissantes affiches.

Autour d'une affiche. — De La Résistance, Croix de Mortals : Le gouvernement fait procéder à la mise en location des biens d'église ; aussi, depuis quelques jours, pour renseigner la population sans scrupule, s'étaient un peu partout d'appétissantes affiches.

Autour d'une affiche. — De La Résistance, Croix de Mortals : Le gouvernement fait procéder à la mise en location des biens d'église ; aussi, depuis quelques jours, pour renseigner la population sans scrupule, s'étaient un peu partout d'appétissantes affiches.

Autour d'une affiche. — De La Résistance, Croix de Mortals : Le gouvernement fait procéder à la mise en location des biens d'église ; aussi, depuis quelques jours, pour renseigner la population sans scrupule, s'étaient un peu partout d'appétissantes affiches.

Autour d'une affiche. — De La Résistance, Croix de Mortals : Le gouvernement fait procéder à la mise en location des biens d'église ; aussi, depuis quelques jours, pour renseigner la population sans scrupule, s'étaient un peu partout d'appétissantes affiches.

Autour d'une affiche. — De La Résistance, Croix de Mortals : Le gouvernement fait procéder à la mise en location des biens d'église ; aussi, depuis quelques jours, pour renseigner la population sans scrupule, s'étaient un peu partout d'appétissantes affiches.

Et bien ! Jean, te laisseras-tu encore tenter par les séduisantes propositions de cette affiche ?

Intéressé par cette discussion, je pénétrai dans le groupe. « Mes amis, l'un s'exprime, me montrant l'affiche : « Lisez, Monsieur », me dit-il. Après avoir lu : « Eh bien, amis, qu'en pensez-vous ? — Bonne affaire, Monsieur, répondit l'un d'entre eux. — Voulez-vous ? — Non, Monsieur, je ne consentirais à louer à bas prix un champ que tu trouves à la convenance ? Mais a-t-on réfléchi aux conséquences de ton acte ? Ce bien que tu veux louer appartient à l'Eglise de la paroisse, et ce n'est pas l'Eglise qui le propose. Ce bien a peut-être été donné à la Fabrique par un de tes parents ; en tous cas, par un de tes compatriotes qui, avant de s'en aller devant Dieu, a voulu s'assurer par là-haut le concours des prières de l'Eglise. Serait-ce content toi-même, si plus tard un autre agissait de la même façon à ton égard ? En louant ce champ que tu convoites, tu verserais entre les mains du séquestre le prix de la location, et cet argent destiné tout d'abord à desservir une fondation pieuse, à procurer aux défunts de la paroisse le bienfait des prières de l'Eglise, servirait à un autre usage entre les mains du fisc. Admettons que la volonté des morts ne soit plus chose sacrée ?

« Tu n'achèterais pas à la foire un cheval que tu saurais ne pas appartenir au vendeur, et te le proposerait-on même pour rien que tu devrais le refuser. Est-ce parce qu'il s'agit des biens d'église que tu raisonnas autrement ?

« Tu me dis que si tu ne loues pas ce champ, un autre le fera. La méchanceté d'autrui ne doit pas te dispenser de faire ton devoir et d'agir en conscience. N'oublie pas le proverbe : *Bien mal acquis ne profite guère* et j'ajoute : quand ce bien est un bien d'église, sa location ou son achat, sans autorisation légitime, attire d'autres conséquences que je vais énumérer !

« Les particuliers ne peuvent prendre les biens ecclésiastiques en location pour une utilité personnelle, sans encourir le peccat d'excommunication et s'exposer à la privation des sacrements et de la sépulture ecclésiastique. (Sémaine religieuse diocésaine, partie officielle, 16 août 1907.)

« Donc, sans une autorisation spéciale que tu peux demander et que l'Eglise comme propriétaire légitime est seule en droit de l'accorder, tu encourus l'excommunication en louant les biens ecclésiastiques. Cette excommunication te retranche de la société et de la communion des fidèles : tu n'as plus aucune part aux prières de l'Eglise. Inutile pour toi de vouloir dérober une absolution ou t'approcher de la Sainte Table tant que tu n'auras pas été relevé de la censure encourue. A la mort, l'Eglise se refusera la sépulture ecclésiastique.

« Libre à toi de croire que la location de ta parcelle de terre, et qu'en louant un bien d'église tu laisseras à tes enfants un héritage dont ils auront le droit d'être fiers. D'après l'Ecriture, Dieu n'a pas, que tu sache, l'habitude de récompenser les enfants pour les péchés de leurs parents.

« J'avoue, Monsieur, reprit mon interlocuteur, que je n'avais pas prévu toutes ces conséquences. Je tiens à vivre et à mourir en chrétien, je sais ce qu'il me reste à faire. »

LE CONGRÈS DES ŒUVRES OUVRIÈRES. — A VALENCE. — 17-20 septembre 1907.

Le programme du Congrès de Valence vient de paraître. On peut dire que toutes les questions qui concernent le ministère des œuvres, surtout les plus utiles, les plus pratiques et les plus actuelles, y sont indiquées et condensées.

Trois Commissions se partagent les séances de la journée. La première, sous la présidence de Mgr de Poterat, protonotaire apostolique, président de l'Union des œuvres, s'occupe de l'« Organisation des œuvres », tant générales que diocésaines.

La seconde, présidée par M. l'abbé Le Conte, vicaire générale de Châlons, a pour objet la « Pratique des œuvres » : méthodes à suivre et objections à solutionner, œuvres à la campagne, ministère des hommes, apostolat de l'armée, décret sur la communion fréquente et quotidienne, projections des séances de la journée.

La troisième Commission, dirigée par M. Devaux, président des Petites Conférences de Saint-Vincent de Paul des patronages de Paris, est consacrée aux « Institutions économiques et sociales » : pro-

priétaires chrétiens, écoles ménagères, mutualités.

Sur tout cet ensemble de matières, quinze brefs rapports seront lus par des hommes d'expérience et de zèle, pour être ensuite sérieusement et mûrement étudiés et discutés. Ce sera vraiment une vaste enquête, précise et pratique, sur les besoins, les conditions et les moyens du ministère populaire à l'heure présente.

Et à la fin de ces laborieuses journées, les soirées sont remplies par des séances générales. Il y est rendu compte des travaux de la journée ; puis des voix chaudes et loquaces s'y font entendre, donnant ainsi à ces Congrès une belle splendeur, en même temps qu'elles leur apportent un précieux témoignage. Cette année, en particulier, le programme promet la parole de M. Jacquier, illustre avocat lyonnais ; de M. de Gailhard-Bancel, député de l'Ardeche, tous deux grands catholiques et grands orateurs. Le lendemain, ce sera une séance-type de conférence avec projections et cinématographe, donnée par M. l'abbé Thellier de Poncheville et M. Coissac. Enfin, le dernier jour, la convocation est à la cathédrale, pour une cérémonie religieuse où Mgr Saint-Clair, grand prédicateur des retraites de jeunes gens, montera en chaire, et où se déroulera ensuite une solennelle procession du Saint-Sacrement.

Et tout aura lieu sous une présidence pleine d'autorité, de bienveillance et de charme, celle de Mgr Chesnelong, évêque de Valence qui a tout fait pour attirer ce Congrès dans sa ville épiscopale ; et qui fera tout pour assurer son succès et son fruit.

S'adresser, pour tous renseignements, au secrétaire de l'Union, 82, rue de l'Université, à Paris, et, à partir du 16 septembre, à Valence.

A TRAVERS LES SEMAINES RELIGIEUSES. — EGLISE ET LES ŒUVRES. — Gauthier, évêque de Nevers, annonçant la tenue d'un Congrès diocésain des œuvres, les 13 et 14 novembre prochain, explique que la « transformation sociale de notre pays repose sur les catholiques et surtout sur un clergé des vertus nouvelles.

Certes ! l'efficacité des œuvres traditionnelles n'est pas épuisée. Les œuvres chrétiennes et fraternelles de la primitive Eglise sont toujours vivantes et fécondes. Mais de même que l'Eglise a fait siennes et adopté toutes les institutions fondées plus tard par les Charles, Borromée, les Vincent de Paul et les Philippe de Néri, elle a accueilli et béni, dès leur naissance, au XIXe siècle, la Société de Saint-Vincent de Paul, les Cercles ouvriers ; et maintenant elle recommande et béni les œuvres de jeunesse, les œuvres de femmes, les Syndicats, les mutualités, les œuvres de propagande par la parole, par l'image et par la presse.

Sans doute elle conserve toujours ses vieilles confréries religieuses qui ont fait leurs preuves et demeurent l'ornement en même temps que la vie des paroisses.

Oui, chers coopérateurs, gardez vos antiques confréries du Saint-Sacrement, vos Confréries de la Sainte Vierge, vos fraternités des Tiers-Ordres. Gardez et développez les associations formées pour le culte du Sacré Cœur de Jésus, ou établies sous le vocable des saints qu'on vénère le plus dans vos paroisses. Gardez vos catéchismes de persévérance, et, pour offrir aux prescriptions de S. S. le Pape Pie X, fondez en là où ils n'existent pas. Rien ne doit être abandonné des saintes institutions du passé.

D'ailleurs, toutes les œuvres modernes, si elles demandent plus d'activité extérieure, doivent toujours s'inspirer de la foi chrétienne et avoir quelque chose de religieux. Nous ne philanthropes pas les entreprises purement philanthropiques ; mais si nous les regardons avec sympathie et si nous leur accordons nos cotisations bienveillantes, notre action personnelle doit s'exercer en faveur des œuvres qui, tout en cherchant à assurer ou à développer les intérêts et les avantages temporels de nos contemporains, visent cependant les intérêts supérieurs du règne de Dieu dans la société et du salut des âmes.

LES HONORAIRES DE MESSES. — Mgr l'évêque de Saint-Dié avait demandé que les prêtres chargés provisoirement de deux paroisses soient dispensés de dire la messe à l'apologie de la messe, et autorisés à l'appliquer soit à des confrères défunts, soit à une autre intention.

Mgr l'évêque de Saint-Dié avait demandé que les prêtres chargés provisoirement de deux paroisses soient dispensés de dire la messe à l'apologie de la messe, et autorisés à l'appliquer soit à des confrères défunts, soit à une autre intention.

Mgr l'évêque de Saint-Dié avait demandé que les prêtres chargés provisoirement de deux paroisses soient dispensés de dire la messe à l'apologie de la messe, et autorisés à l'appliquer soit à des confrères défunts, soit à une autre intention.

La Sacrée Congrégation du Concile a répondu : Oui, pour cinq ans, à condition que les honoraires soient remis à l'évêque pour les bonnes œuvres.

LA QUESTION DE L'ÉCOLE. — La Semaine religieuse d'Étampes adresse aux parents chrétiens des utiles conseils : Encore quelques semaines qui seront bien vite écoulées et les écoles vont s'ouvrir de nouveau, d'un bout du diocèse à l'autre, la foule aimable, joyeuse et plus ou moins bruyante des enfants.

Il est temps, en vérité, de songer à la rentrée des classes, qui est toujours une chose importante. On nous permettra donc de rappeler aux parents chrétiens quelques-uns de leurs devoirs relativement à la question de l'école.

Les parents chrétiens ont le devoir de envoyer leurs enfants à l'école libre chrétienne, quand elle se trouve à leur portée. Il faut le dire bien haut, que seule l'école libre chrétienne est vraiment éducative, parce qu'elle atteint les âmes et les consciences. Les maîtres savent que l'enfant est naturellement enclin au mal par suite du péché originel, et ils s'appliquent à le mettre en garde contre ses passions mauvaises, ils s'efforcent de l'orienter vers le bien, vers Dieu. Et persuadés que, selon la forte parole de Bossuet, « toute connaissance est méprisable qui ne se tourne pas à aimer », ils lui apprennent la science de la charité, qui est toute la religion ; *placitudo legit, dilectio*.

Un autre devoir, qui découle nécessairement du premier, incombe aux parents chrétiens, c'est celui de s'intéresser personnellement à la vie même de l'école libre chrétienne.

Les parents chrétiens ont le devoir de envoyer leurs enfants à l'école libre chrétienne, quand elle se trouve à leur portée. Il faut le dire bien haut, que seule l'école libre chrétienne est vraiment éducative, parce qu'elle atteint les âmes et les consciences. Les maîtres savent que l'enfant est naturellement enclin au mal par suite du péché originel, et ils s'appliquent à le mettre en garde contre ses passions mauvaises, ils s'efforcent de l'orienter vers le bien, vers Dieu. Et persuadés que, selon la forte parole de Bossuet, « toute connaissance est méprisable qui ne se tourne pas à aimer », ils lui apprennent la science de la charité, qui est toute la religion ; *placitudo legit, dilectio*.

Un autre devoir, qui découle nécessairement du premier, incombe aux parents chrétiens, c'est celui de s'intéresser personnellement à la vie même de l'école libre chrétienne.

Les parents chrétiens ont le devoir de envoyer leurs enfants à l'école libre chrétienne, quand elle se trouve à leur portée. Il faut le dire bien haut, que seule l'école libre chrétienne est vraiment éducative, parce qu'elle atteint les âmes et les consciences. Les maîtres savent que l'enfant est naturellement enclin au mal par suite du péché originel, et ils s'appliquent à le mettre en garde contre ses passions mauvaises, ils s'efforcent de l'orienter vers le bien, vers Dieu. Et persuadés que, selon la forte parole de Bossuet, « toute connaissance est méprisable qui ne se tourne pas à aimer », ils lui apprennent la science de la charité, qui est toute la religion ; *placitudo legit, dilectio*.

Un autre devoir, qui découle nécessairement du premier, incombe aux parents chrétiens, c'est celui de s'intéresser personnellement à la vie même de l'école libre chrétienne.

Les parents chrétiens ont le devoir de envoyer leurs enfants à l'école libre chrétienne, quand elle se trouve à leur portée. Il faut le dire bien haut, que seule l'école libre chrétienne est vraiment éducative, parce qu'elle atteint les âmes et les consciences. Les maîtres savent que l'enfant est naturellement enclin au mal par suite du péché originel, et ils s'appliquent à le mettre en garde contre ses passions mauvaises, ils s'efforcent de l'orienter vers le bien, vers Dieu. Et persuadés que, selon la forte parole de Bossuet, « toute connaissance est méprisable qui ne se tourne pas à aimer », ils lui apprennent la science de la charité, qui est toute la religion ; *placitudo legit, dilectio*.

Un autre devoir, qui découle nécessairement du premier, incombe aux parents chrétiens, c'est celui de s'intéresser personnellement à la vie même de l'école libre chrétienne.

Les parents chrétiens ont le devoir de envoyer leurs enfants à l'école libre chrétienne, quand elle se trouve à leur portée. Il faut le dire bien haut, que seule l'école libre chrétienne est vraiment éducative, parce qu'elle atteint les âmes et les consciences. Les maîtres savent que l'enfant est naturellement enclin au mal par suite du péché originel, et ils s'appliquent à le mettre en garde contre ses passions mauvaises, ils s'efforcent de l'orienter vers le bien, vers Dieu. Et persuadés que, selon la forte parole de Bossuet, « toute connaissance est méprisable qui ne se tourne pas à aimer », ils lui apprennent la science de la charité, qui est toute la religion ; *placitudo legit, dilectio*.

Un autre devoir, qui découle nécessairement du premier, incombe aux parents chrétiens, c'est celui de s'intéresser personnellement à la vie même de l'école libre chrétienne.

UN PRÉSIDENT NÈGRE À PARIS

Nous avons dit que M. Barclay, président de la République de Liberia, est à Paris...

Bruxelles, pour profiter des progrès de la pénicilline.

La séance d'ouverture du Congrès a été présidée par M. Lejeune, ministre d'Etat de Belgique.

JEUNESSE CATHOLIQUE

Une importante manifestation catholique a eu lieu à Geste (Maine-et-Laire) à l'occasion de la fondation de l'Union des groupes de la Jeunesse catholique du canton de Beau-preau.

LIGUE PATRIOTIQUE DES FRANÇAIS

Le Congrès général de la Ligue Patriotique des Français a eu lieu à Paris le 10 septembre.

LA TRAVERSEE DU SAHARA

Le capitaine Emmanuel Arnaud, officier d'ordonnance du gouverneur de l'Afrique occidentale française, fut chargé d'une mission militaire d'exploration...

Chasse aux Nouveles

Baromètre. — La situation atmosphérique ne s'est pas sensiblement modifiée depuis hier matin.

PARIS

L'orage d'hier. — Un violent orage a éclaté hier, vendredi, à 4 heures, sur Paris et la région parisienne.

ECHOS DE PARTOUT

M. Clemenceau se rendra à Amiens le 6 octobre prochain pour inaugurer le monument élevé à la mémoire de l'ancien ministre René Goblet.

Le roi de Madagascar Ranavalona quittera Paris samedi, par le rapide de Marseille, pour rentrer à Antananarivo.

M. Max Régis, ancien maire d'Alger, qui, depuis cinq ans, s'est complètement retiré de la politique, y rentrera à nouveau, en fondant, à Metz, une revue hebdomadaire politique.

LE MOUVEMENT ALLEMAND

La Gazette de Voss donne les renseignements suivants sur le mouvement qui sera inauguré à Villiers-sur-Marne, avec l'organisation d'un mouvement français.

GLYCO-PHÉNIQUE

Arrestation de cambrioleurs. — Des inspecteurs du service de la Sûreté ont arrêté, au 27, rue de Valenciennes, deux cambrioleurs.

LA CRISE VITICOLE

D'après le recensement officiel, effectué par le service de la Préfecture de l'Aude, les délimitations dans chaque arrondissement.

BIJANCOURT. — Bataille entre radeurs.

Depuis plusieurs jours, les apaches de Bijan-court et de Boulogne promènent leurs ébats à travers les rues de la ville.

SAUVIGNY-SUR-ORGE. — Un crime.

Nous avons à différentes reprises, parlé du crime mystérieux qui a mis en émoi toute la population de Sauvigny-sur-Orge.

DEPARTEMENTS

ILLE-ET-VILAINE. — A la maison centrale de Rennes, la rélegation ayant été supprimée pour les femmes, par une loi récente, la maison centrale de Rennes, qui avait en dépôt un certain nombre de condamnés de cette catégorie, vient de les mettre en liberté.

STRANGER

RUSSIE. — Electrocution. — M. Jean Gantche, 36 ans, marié et père de cinq enfants,

habitant Glion, occupé dans un transformateur électrique, près du Montsouris-Palais, a été tué par le contact d'un courant de 4 000 volts.

Un ouvrier de la filature de Derendingen (Suisse), Alois Kaufmann, 35 ans, en train de poser un isolateur, touché la conduite à haute tension, est mort à l'instant même.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

HALLES CENTRALES DE PARIS. — 72 septembre 1907. — Poissons. — Vente au kilo : bars 2.75, congres 3.00, crevettes 0.60, sardines 0.90.

MARCHE AUX OEUVEUX

Les affaires sont toujours très calmes, par suite des avis peu encourageants de l'étranger. La tendance est lourde.

MARCHE DE LA VIEILLE

Jeudi 12 septembre.

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS

12 septembre.

MARCHE DU HAVRE

Septembre 1907.

Économie des ventes

Cette semaine, les ventes de la grande industrie ont été en baisse de 10 p. 100 par rapport à la semaine précédente.

ICI ON EST MEUX QU'EN FACE

Ici, on est mieux qu'en face. Ainsi s'exprime Mme Drouot, parlant à son reporter qui venait lui demander des nouvelles sur le compte de son mariage.

DEPARTEMENTS

ILLE-ET-VILAINE. — A la maison centrale de Rennes, la rélegation ayant été supprimée pour les femmes, par une loi récente, la maison centrale de Rennes, qui avait en dépôt un certain nombre de condamnés de cette catégorie, vient de les mettre en liberté.

STRANGER

RUSSIE. — Electrocution. — M. Jean Gantche, 36 ans, marié et père de cinq enfants,

Congrès international des gonttes de lait

Le Congrès international des gonttes de lait, qui s'est ouvert, aujourd'hui, à Paris, sous le patronage du prince de Liège, a pour président M. de Liège.

BOURSE DE PARIS

Table of stock market data for Paris, including various indices and share prices.

VALEURS FRANÇ.

Table of French stock market values, including various indices and share prices.

VALEURS FRANÇ. ET ÉTRANGÈRES

Table of French and foreign stock market values, including various indices and share prices.

VALEURS STRANG.

Table of foreign stock market values, including various indices and share prices.

VALEURS FRANÇ. (Action)

Table of French stock market values (Action), including various indices and share prices.

VALEURS FRANÇ. (Obligations)

Table of French stock market values (Obligations), including various indices and share prices.

CHANGES SUR PARIS

Table of exchange rates for Paris, including various indices and share prices.



Mme Drouot.

CONSTITUTIONNELS

Le rattachement de la Belgique à la France.

GET

Le rattachement de la Belgique à la France.

LA CRISE DU SERVICE DOMESTIQUE A PARIS

Les Tabliers sont vacants

Nul ne s'étonnera qu'en ce temps de crises fréquentes le service domestique traverse la même crise que celle que nous avons vu traverser les incidents industriels, elle n'en est pas moins...

Reste à connaître, entre le maître dépourvu et le domestique qui s'abstient, l'embarras du placier.

Le 11 septembre, on a vu dans les rues de Paris, à l'heure de la messe, un grand nombre de maîtres...

Le 12 septembre, on a vu dans les rues de Paris, à l'heure de la messe, un grand nombre de maîtres...

Le 13 septembre, on a vu dans les rues de Paris, à l'heure de la messe, un grand nombre de maîtres...

Le 14 septembre, on a vu dans les rues de Paris, à l'heure de la messe, un grand nombre de maîtres...

Le 15 septembre, on a vu dans les rues de Paris, à l'heure de la messe, un grand nombre de maîtres...

Le 16 septembre, on a vu dans les rues de Paris, à l'heure de la messe, un grand nombre de maîtres...

LES DESORDRES DE VANCOUVER

Le gouvernement canadien s'en préoccupe

Les émeutes anti-asiatiques de Vancouver réclament l'attention sérieuse du Parlement canadien.

On a vu de nouveaux arrivés de Vancouver par suite de l'interruption des communications télégraphiques.

Un dépeche de Victoria dit que le Mount-Eagle est arrivé avant à bord 901 Indiens, 149 Chinois et 114 Japonais.

Le gouvernement canadien est aux prises de limiter l'immigration japonaise.

Un seul des principaux journaux japonais, le Asahi, commente les émeutes de Vancouver.

Les Japonais auront confiance dans les autorités anglaises.

Les Japonais auront confiance dans les autorités anglaises.

Les Japonais auront confiance dans les autorités anglaises.

LA CONQUÊTE DE L'AIR

Le dirigeable dirigé par le capitaine de la marine

Le 11 septembre, on a vu dans les rues de Paris, à l'heure de la messe, un grand nombre de maîtres...

Le 12 septembre, on a vu dans les rues de Paris, à l'heure de la messe, un grand nombre de maîtres...

Le 13 septembre, on a vu dans les rues de Paris, à l'heure de la messe, un grand nombre de maîtres...

Le 14 septembre, on a vu dans les rues de Paris, à l'heure de la messe, un grand nombre de maîtres...

Le 15 septembre, on a vu dans les rues de Paris, à l'heure de la messe, un grand nombre de maîtres...

Le 16 septembre, on a vu dans les rues de Paris, à l'heure de la messe, un grand nombre de maîtres...

Le 17 septembre, on a vu dans les rues de Paris, à l'heure de la messe, un grand nombre de maîtres...

Le 18 septembre, on a vu dans les rues de Paris, à l'heure de la messe, un grand nombre de maîtres...

LES DESORDRES DE VANCOUVER

Le gouvernement canadien s'en préoccupe

Les émeutes anti-asiatiques de Vancouver réclament l'attention sérieuse du Parlement canadien.

On a vu de nouveaux arrivés de Vancouver par suite de l'interruption des communications télégraphiques.

Un dépeche de Victoria dit que le Mount-Eagle est arrivé avant à bord 901 Indiens, 149 Chinois et 114 Japonais.

Le gouvernement canadien est aux prises de limiter l'immigration japonaise.

Un seul des principaux journaux japonais, le Asahi, commente les émeutes de Vancouver.

Les Japonais auront confiance dans les autorités anglaises.

Les Japonais auront confiance dans les autorités anglaises.

Les Japonais auront confiance dans les autorités anglaises.

La grève d'Anvers

De notre correspondant de Bruxelles, le 11

La proposition nouvelle de conciliation qui aurgi recueille de nombreuses adhésions.

Un communique notifié a déclaré que les « armateurs » pouvaient fort bien accorder 6 francs de salaire aux dockers.

Hier, dans un meeting, l'abbé Kempener a nettement pris parti contre la Fédération maritime.

La situation est stationnaire. On prévoit que beaucoup de grapiers vont céder.

La situation est stationnaire. On prévoit que beaucoup de grapiers vont céder.

La situation est stationnaire. On prévoit que beaucoup de grapiers vont céder.

La situation est stationnaire. On prévoit que beaucoup de grapiers vont céder.

La situation est stationnaire. On prévoit que beaucoup de grapiers vont céder.

LES CHALEURS EN PORTUGAL

Les chaudières et la schizophrénie

Les chaudières et la schizophrénie sont très grandes en Portugal, notamment à Lisbonne.

Le lit du Douro, en amont de Vila Nova de Fozcoz, est complètement à sec.

Le lit du Douro, en amont de Vila Nova de Fozcoz, est complètement à sec.

Le lit du Douro, en amont de Vila Nova de Fozcoz, est complètement à sec.

Le lit du Douro, en amont de Vila Nova de Fozcoz, est complètement à sec.

Le lit du Douro, en amont de Vila Nova de Fozcoz, est complètement à sec.

Le lit du Douro, en amont de Vila Nova de Fozcoz, est complètement à sec.

Le lit du Douro, en amont de Vila Nova de Fozcoz, est complètement à sec.

LE COUSIN LÉONARD

En effet, Léonard se chargea d'opérer, car il prit tout de suite au sérieux sa mission de redresseur de tort, et ses premiers succès l'ayant encouragé, il ne connut plus d'obstacles...

ENCORE UN ROI AMÉRICAIN

M. Wilson, ministre de l'Agriculture aux Etats-Unis, vient de faire une déclaration sensationnelle.

GUERRE ET MARINE

Libération de la classe 1904. Les hommes de la classe 1904, des armes autres que la cavalerie, seront renvoyés dans leurs foyers le samedi 28 septembre.

TRIBUNAUX

Des Tablettes de Des-Chartres. Le bruit courait dans certains milieux bien informés, que l'on étudiait la réorganisation complète des services de la marine marchande.

YACHT IMPÉRIAL ÉCHOUÉ

Le yacht impérial russe Standard a touché des récifs à fleur d'eau à 4 h 1/2 de l'après-midi, en vue de Horgès, à l'ouest de Hangoec.

VINS DE BORDEAUX

Malgré la canicule, 80 à 90 % de tous les vins de Bordeaux sont en vente.